

Cadastre et hypothèque

OBJECTIFS

- Connaître l'organisation des bureaux des hypothèques
- Pouvoir remplir une demande et savoir où l'adresser
- Décoder le contenu de l'état hypothécaire et en tirer les enseignements pour la rédaction
- Connaître l'organisation du cadastre

PUBLIC

- Tout agent chargé des acquisitions foncières, de la négociation sur le terrain ou de la rédaction d'un acte devant être publié,
- Agent chargé de la récupération d'aide sociale souhaitant faire des recherches sur le patrimoine.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports méthodologiques et techniques du formateur
- Analyse de documents

DATES :

PARIS > 4 AVRIL 2012
> 17 OCTOBRE 2012

DURÉE : 1 jour

TARIF : 585 euros HT

PROGRAMME

I – PUBLICITE FONCIERE

Organisation de la publicité foncière

- Bureaux
- Registres

Fonctionnement de la publicité foncière

- Fiche personnelle de propriétaire
- Fiche d'immeuble
- Fiche parcellaire
- Système FIDJI

Accomplissement de la formalité

- Délais
- Actes à établir
- Dépôt
- Refus ou rejet

Etude d'états hors formalités

II – CADASTRE

Organisation territoriale

Différents documents

- Relevé de matrice
- Modèle 1
- PV de remembrement
- PV de délimitation et découpage